



Office notarial de Me Raihanah VALY
10 boulevard Bigonnet – Montolivet - 13012 MARSEILLE
Contact : 04 13 94 13 21 / r.valy@notaires.fr
www.lesnotairesphoceens.notaires.fr

Afin de constituer votre dossier de **CESSION de FONDS DE COMMERCE**, je vous invite à réunir les pièces suivantes à apporter lors du rendez-vous d'ouverture de votre dossier ou à me transmettre par mail.

Cette liste n'est pas exhaustive. Des pièces complémentaires pourront être demandées selon le dossier.

Pièces nécessaires à la constitution du dossier

- fiche(s) de renseignements d'état civil complétée(s) – *Fiche à télécharger sur le site de l'étude*
- copie pièces d'identité des parties
- Copie du contrat de PACS ou du contrat de mariage
- Extrait Kbis
- Statuts à jour, si le fonds est détenu par une société
- Titre de propriété
- Copie du bail et de ses renouvellements + dernière quittance de loyer
- Liste du matériel détaillé et chiffré
- Liste des marchandises
- Commandes de marchandises faites et non livrées
- 3 derniers bilans comportant les informations suivantes : Chiffre d'affaires TTC et résultats nets des 3 derniers exercices clos
- Pour l'année en cours : Chiffre d'affaires TTC et BIC estimés par le comptable
- Ventilation du prix (faite par votre comptable) : valeur des éléments corporels + valeur des éléments incorporels + valeur des marchandises
- Créances fiscales non réglées
- Liste des salariés, dernière fiche de paie, contrat de travail
- Nom, adresse et références des organismes prêteurs (prêts en cours)
- Liste des contrats en cours (fournitures, crédit-bail, informatique, téléphone, entreprise de nettoyage...)
- Attestation d'assurance du fonds (Nom de la compagnie d'assurance et numéro de la police)
- Véhicules (certificat non gage, carte grise)
- Horaires d'ouverture et de fermeture – jours de fermeture hebdomadaire – dates des fermetures pour congés
- Autre : commission de sécurité, rapport DDASS, licence IV...
- Autres fonds ou établissement détenus par le cédant
- Eléments concernant la plus-value éventuelle

Concernant l'acquéreur

- Régime fiscal envisagé : micro-entreprise, réel...
- Qualification (ou diplôme professionnel) requise pour l'exploitation du fonds de commerce que vous souhaitez acquérir
- Identification des organismes prêteurs que vous allez solliciter :

- montant du prêt :
- taux (hors assurance) :
- durée :

RIB vendeur et acquéreur

Provision sur frais de 1.000 euros

Vous pouvez effectuer le versement de provision sur frais sur le site internet de l'office :
www.lesnotairesphoceens.notaires.fr